

# Les petites villes au cœur de la rénovation énergétique



**L'énergie la meilleure  
est bien celle que l'on  
ne consomme pas...**

Christophe Bouillon  
Président de l'APVF

**Les petites villes  
sont centrales  
dans la transition  
écologique...**

Valérie Alain  
Directeur Institutions France  
et Territoires d'ENGIE



# Editos



“L'énergie la meilleure est bien celle que l'on ne consomme pas. ENGIE et les petites villes ont compris cela depuis bien longtemps. Depuis plusieurs années déjà, de nombreux territoires rénovent leurs bâtiments mais aussi leurs éclairages publics afin de réduire leur empreinte carbone. Pour mener à bien ces travaux, les petites villes peuvent compter sur le soutien de grandes entreprises comme ENGIE, partenaire historique de l'APVF. Cette fiche que nous avons co-réalisée doit permettre d'inspirer et guider les petites collectivités qui souhaitent réduire leur consommation énergétique.”

**Christophe Bouillon**  
Président de l'APVF



« Dans un groupe comme le nôtre, les relations avec les associations représentatives des élus sont une évidence tant nous sommes ancrés dans les territoires. Notre lien avec l'APVF est fort: ENGIE, entreprise au service du public, constructeur de solutions sur-mesure au service de la transition vers un monde neutre en carbone est et restera le partenaire des territoires qui font la richesse de notre pays. Les petites villes sont centrales dans la transition écologique en cours. Elles font partie des acteurs de proximité sans lesquels nous ne parviendrons pas à remporter la lutte contre le changement climatique. »

**Valérie Alain**  
Directeur Institutions France et Territoires d'ENGIE

## Tout savoir sur la rénovation énergétique

### Des objectifs à tenir pour les petites villes

Représentants aujourd'hui près de 40 % du parc tertiaire, les bâtiments publics participent à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre du pays et des collectivités. Ce sont en grande partie leurs bâtiments qui sont responsables de ces émissions. Viennent ensuite l'éclairage et les véhicules municipaux. D'ici 2040, la consommation des bâtiments publics de plus 1000 m<sup>2</sup> devra baisser de 40 %, puis de 50 % en 2040 et 60 % en 2050. L'enquête énergie et patrimoine communal de l'ADEME montre bien l'engagement des petites villes pour atteindre cet objectif. Selon cette étude, les petites villes sont les communes dont la consommation d'énergie a le plus baissé ces dernières années. La rénovation énergétique dans les petites villes est donc bien en cours...

### Financer ces travaux ?

Pour atteindre ces objectifs, l'État prévoit de consacrer d'ici 2022 4,8 milliards d'euros dont 1,8 milliard pour ses bâtiments et 3 pour ceux des collectivités couverts par la Caisse des Dépôts mais aussi la Dotation de soutien à l'investissement local. Enfin, les travaux d'économie d'énergie des collectivités peuvent être financés par les Certificats d'Économie d'Énergie. La Caisse des Dépôts et l'ADEME apportent également une aide à l'ingénierie notamment aux petits territoires. Mais pour y arriver, la mobilisation et le fléchage des financements européens est également essentiel.

### Zoom sur les contrats de performance énergétique

Le **Contrat de Performance Énergétique (CPE)** est une solution de la commande publique pour transformer les bâtiments durablement. Contracté entre un maître d'ouvrage public ou privé (gestionnaire, propriétaire ou utilisateur de bâtiments) et une société de services énergétiques, il vise à :

- améliorer et garantir la performance énergétique d'un bâtiment par rapport à une situation de référence, en s'appuyant sur la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie,
- définir des objectifs de consommations et garantir l'atteinte des résultats dans la durée,
- assurer le suivi de la performance dans le temps selon un plan de mesure et vérification contractuel.

La mesure et l'amélioration des performances est favorisée par les nouveaux outils digitaux: objets connectés, plateformes de gestion et d'optimisation en temps réel, etc.

**Contrat de Performance Énergétique**

## Les enjeux pour les petites villes

• **Écologique:** Le bâtiment représente aujourd'hui près de 45 % de l'énergie consommée en France et 25 % des émissions de gaz à effet de serre. La rénovation énergétique des bâtiments publics représente donc un enjeu considérable pour lutter contre le changement climatique.

• **Technique:** La dimension technique est essentielle notamment pour les petites villes moins dotées en ingénierie. La rénovation des bâtiments publics dans les territoires ne pourra se faire sans une aide technique de l'État mais aussi des acteurs privés.

• **Économique et budgétaire:** L'enjeu économique est essentiel pour les petites villes qui ont vu leur moyen financier baisser ces dernières années. L'étude de l'Ademe sur les dépenses énergétiques des collectivités montre bien que ce sont les petites villes qui consacrent la plus grande part du budget aux dépenses énergétiques. La rénovation énergétique des bâtiments publics est donc une source d'économie pour les communes mais également d'attractivité et d'emplois locaux.

### Comment ENGIE accompagne les collectivités territoriales et les petites villes ?

ENGIE peut aider les petites villes à agir dans les domaines des bâtiments, du logement, de l'éclairage public, de l'écomobilité avec les carburants alternatifs que sont l'électricité, le gaz naturel (GNV et Bio GNV) ou l'hydrogène vert (produit à partir d'énergies renouvelables) et de la production d'énergie locale verte.

Les solutions existent pour réduire l'impact carbone des bâtiments de 20 à 60 %.

Le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables est un puissant levier de décarbonation: l'enjeu consiste à élaborer le meilleur mix énergétique pour chaque bâtiment en fonction des ressources du territoire: raccordement à un réseau de chaleur, production d'énergie solaire, en toiture et ombrière avec des panneaux photovoltaïques pour l'électricité et du solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, recours au biométhane si raccordement réseau de gaz, installation d'une chaudière biomasse à condensation, d'une pompe à chaleur...

Grâce au numérique et aux objets connectés, la consommation énergétique des écoles peut ainsi être fortement réduite et l'éclairage des classes ajusté à distance en fonction des besoins des usagers. Les équipements sportifs, une nouvelle piscine par exemple, peuvent être essentiellement chauffés à partir d'énergie issue de la biomasse, raccordée à un réseau de chaleur durable qui profitera également aux clubs de football, de tennis et à l'auto-école situés à proximité.

Un éclairage public entièrement modernisé permet aux petites villes de réaliser d'importantes économies d'énergie avec des ampoules LED et la réduction des durées d'éclairage.



# Les petites villes montrent la voie

## à Saint-Marcellin

"Afin de limiter l'impact environnemental de ses bâtiments ainsi que leurs dépenses énergétiques, la ville réalise des opérations de rénovation comme l'isolation d'un gymnase, le remplacement des menuiseries des anciennes Halles, la rénovation de l'école élémentaire du centre. La ville a également engagé des travaux de rénovation de son parc d'éclairage public afin de réduire les consommations d'électricité. Pour chaque opération, la ville respecte les critères permettant de valoriser les CEE."



**Raphaël Mocellin**  
Maire de St-Marcellin,  
Isère,  
7900 hab.

## à Morteau

"Engagé de longue date dans la lutte contre le changement climatique, Morteau est déjà à son deuxième Contrat de Performance Énergétique, privilégiant la gestion des pratiques, le premier contrat portant sur la rénovation des chaudières et réseaux de chaleur. Un plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux est développé en parallèle. La solution Vertuoze pour piloter le chauffage a été mise en place depuis 2 ans dans une école permettant de s'adapter à la réfrigération des lieux.

Sur l'éclairage public, l'ensemble des lampes à vapeur de mercure ont été remplacées, des horloges astronomiques ont été installées sur un grand nombre d'armoires. Enfin, la commune de Morteau participe activement à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie territorial de la Communauté de Communes du Val de Morteau."



**Cédric Bôle**  
Maire de Morteau,  
Doubs,  
6970 hab.

## à Digoïn

"Après avoir fait le constat d'un éclairage public vétuste et énergivore, la municipalité a décidé il y a quelques années de le rénover en grande partie. 914 luminaires, 468 candélabres et 12 km de réseaux souterrains ont notamment été modernisés. Des ampoules LED ont également été installées pour réduire considérablement sa consommation d'énergie. En seulement 2 ans, la consommation de la ville a été réduite de 40 % ce qui représente en viron 30 000 € de dépenses en moins. Mais la municipalité ne s'est pas arrêtée là. Elle a également axé sa politique environnementale sur la mobilité douce et la présence de bornes de recharge électriques. Elle a aussi décidé, bien avant la mise en place des obligations légales, d'arrêter l'usage des pesticides sur ses espaces verts."



**David Bême**  
Maire de Digoïn,  
Saône-et-Loire,  
7 811 hab.

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, fédère les villes de 2500 à 25000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire, la mobilité mais aussi la transition écologique. Avec le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les territoires sont placés au cœur de la transition écologique. Depuis plusieurs années déjà, l'APVF porte des propositions innovantes et ambitieuses en matière de rénovation énergétique. Pour y arriver, les territoires ont besoin du soutien technique et financier de l'État mais aussi des acteurs privés implantés localement.

**APVF** 42, boulevard Raspail - 75007 PARIS - Tél. 01 45 44 00 83 - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)

Groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, la Raison d'être d'ENGIE est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement, en conciliant performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. ENGIE s'appuie sur ces métiers clés - gaz, énergies renouvelables, services - pour proposer des solutions compétitives aux collectivités, industriels et particuliers. 170 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 77 000 en France.

**ENGIE** Direction Institutions France et Territoires - 1, place Samuel de Champlain  
92930 Paris La Défense - Tél. 01 44 22 00 00 - [www.engie.com](http://www.engie.com)

